

Sujet : [INTERNET] Cahier des charges

De : > pierreantoineseitert (par Internet) <pierreantoineseitert@gmail.com>

Date : 02/06/2023 à 09:47

Pour : ddt-seeen-bncf@haut-rhin.gouv.fr

Adjudicateur du lot no 5 a Ribeauville depuis 36 ans je tiens a vous faire part des remarques suivantes

Je suis toujours arrive a réaliser le minimum des plans de chasse mais avec beaucoup de peine

Les minimas de ces dernières années ont été très exageres

Si ces minimas devaient continuer a augmenter il sera impossible de les réaliser car la pression sur le gibier rouge

Diminuera le cheptel obligatoirement

Donner aux communes le droit de résiliation tel que prévu n est pas correct

Dans mon cas il s'agirait d'un montant de 15'000 euros qui ,a mes yeux, ressemblerait a une amende pénale ?

Pierre-Antoine Seitert